



PAROLE À...

une syndicaliste CGT franco-iranienne

P.10



LE DOSSIER

Rencontre des syndicats francophones

P.11

SOMMAIRE

P.3 / ÉDITORIAL

par Charlotte Vanbesien

P.4 / ACTUALITÉ

- . Comité National des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires
- . Résultats élections pro
- . Retraites
- . Comité de filière animation
- . Mobilisation LP

P.10 / PAROLE À...

. une syndicaliste CGT franco-iranienne

P.11 / LE DOSSIER

. Rencontre des syndicats francophones

P.15 / VIE FÉDÉRALE

- . Congrès SNCA
- . Création de syndicats Educ'Pop

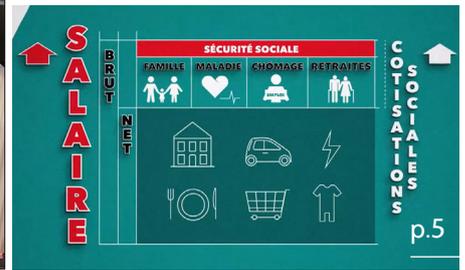
P.18 / INTERNATIONAL

- . Syndicats brésiliens de l'éducation
- . Délégation confédérale en Palestine

P.21 / RETRAITÉ·ES

CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

. Conférence nationale de l'Union Fédérale des Retraités-es



le lien /

Tel. 01 55 82 76 12

Directrice de publication

Marie BUISSON

Conception graphique, maquette &

mise en page Gwenola BRIAND

n° CPPAP 0325 S 05498

Trimestriel 1 €

FERC - CGT Case 544

93515 Montreuil Cedex

Imprimerie Rivet Presse Édition



LES MILITANT-ES de la FERC se sont mobilisé-es sur plusieurs fronts ces dernières semaines : mobilisation massive chez les professeur-ses de lycées professionnels face aux annonces de Macron ; grève interpro pour l'augmentation des salaires dans une période d'inflation qui fait des ravages ; manifestation massive pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles et réclamer un plan d'urgence... Et bien sûr dans la Fonction Publique c'était la dernière ligne droite pour la campagne des élections professionnelles ! **La FERC CGT tient à remercier l'ensemble des militant-es, des adhérent-es et des personnels qui ont permis le succès de la CGT dans ces élections !**

Les difficultés du vote électronique ont été majeures, malgré les alertes répétées de la CGT. L'État en imposant le vote électronique est responsable de cette situation et doit en tirer les conséquences pour les prochains scrutins. **Malgré ces difficultés, la FERC-CGT progresse dans ces élections ! Au CSA de l'ESR nous restons la deuxième organisation avec 3 sièges. Au CSA du MEN nous maintenons notre siège et progressons de 0,5 point. Dans l'enseignement privé sous contrat, nous maintenons également notre siège et progressons de près de 10%. Au CSA de Jeunesse et Sports nous conservons notre siège et augmentons de plus de 4 points. La vie des organisations a été fournie, en particulier pour notre Union Fédérale des Retraité-es, qui a tenu sa conférence nationale, et pour le Syndicat National Consulaire et Apprentissage (SNCA) réuni en congrès, qui ont renouvelé**

leurs directions et leurs feuilles de route pour les prochaines années.

Des nouvelles plus tristes nous touchent malheureusement avec les décès de deux camarades. Michel Aman, trésorier historique du SNPEFP-CGT, homme de conviction et d'engagement qui a beaucoup apporté à la fédération et à nombre de ses organisations. Hervé Sénéchal, membre du SDEN 59 et membre de la CFC de la CGT Educ'action, a toujours montré un engagement fort et fraternel dans ses mandats. Toutes nos pensées vont à leurs familles, à leurs proches et leurs camarades.

Je vous souhaite de bons congés de fin d'année, car nous savons que la reprise sera sportive ! Après les abus de 49.3, les annonces concernant la contre-réforme de notre système

de retraite confirment que ce gouvernement ne comprend que le rapport de force. Alors même que les délestages électriques sont annoncés, Elisabeth Borne a confirmé que les contours de la réforme des retraites seront présentés le 10 janvier 2023, avec notamment le « report progressif à 65 ans d'ici 2031 » Face à cette attaque majeure, la CGT est à l'œuvre pour construire une intersyndicale très large, condition d'une mobilisation massive pour stopper la politique de destruction sociale de ce gouvernement.

La FERC CGT prendra ses responsabilités pour la construction d'un mouvement massif, unitaire et victorieux pour la défense de notre système des retraites, l'augmentation de nos salaires et la défense de nos métiers.

la CGT est à l'œuvre pour construire une intersyndicale très large, condition d'une mobilisation massive pour stopper la politique de destruction sociale de ce gouvernement

Charlotte Vanbesien,
Secrétaire générale adjointe

LA FERC À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ NATIONAL CGT DES TRAVAILLEUR·SES PRIVÉ·ES D'EMPLOI ET PRÉCAIRES

Cette Assemblée Générale des travailleur·ses privé·es d'emploi et précaires (TPEP) s'est tenue les 27 et 28 septembre 2022 à Dunkerque dans un bâtiment dont le nom symbolique « l'avenir » est chargé de l'histoire des travailleur·ses qui l'ont bâti.

DANS UN CONTEXTE où la montée de la précarité est galopante dans nos secteurs tels que l'animation, l'éducation populaire, ou encore la formation professionnelle, un rapprochement de notre fédération avec le comité national des Travailleur·ses privé·es d'emploi et précaires, nous paraît essentiel.



Cela permettrait une forte cohésion en territoire et aussi d'assurer une continuité syndicale en donnant tout son sens aux revendications de ces secteurs. Pour autant, il ne serait être question d'une double syndicalisation. Un guide des droits et obligations des privé·es d'emploi est en voie d'être confédéralisé. Dans ce cas toutes les UD pourront le diffuser.

La FERC a suivi les travaux de cette assemblée le mercredi 28 septembre. Toute la journée du 27 a été consacrée à l'actualité, à savoir : les mensonges du gouvernement sur les offres non pourvues parce que l'assurance chômage est trop généreuse ; la multiplication des radiations ; le tout numérique au détriment de l'accueil physique ; la dénonciation de l'organisation patronale du sous-effectif pour mieux précariser et intensifier le travail ; les nouveaux dangers de

la énième réforme annoncée pour décembre 2022.

> **Plusieurs dates**, pour une campagne combative ont été retenues, dont, comme chaque année la manifestation du **samedi 03 décembre à Paris**.

Les 28-29-30 décembre, des actions sont prévues dans les agences de Pôle Emploi. Nous invitons les privé·es d'emploi et précaires de nos champs à se rapprocher des comités locaux ou à prendre contact avec le comité national qui pourra les orienter vers des actions prévues au plus proche de chez elles et eux.

Le 28 a été consacré à la stratégie à mettre en place pour que les privé·es d'emploi et précaires puissent collaborer à la réflexion sur les textes du 53^e congrès confédéral.

Un des axes que l'on souhaite aborder lors de ce congrès sera la clarification de la position de la CGT sur les zones « zéro chômeur ». De plus une motion sera envoyée au bureau confédéral pour que le comité puisse bénéficier d'une extraction de Cogitiel.

D'autres sujets ont également été évoqués : en l'absence d'élections interprofessionnelles comme ça pouvait être le cas avec les prud'hommes ou à la sécu, l'immense majorité des TPEP ne participe plus à aucune élection. Nous devons donc réfléchir sur cet enjeu de démocratie sociale en lien avec l'ensemble des organisations de la CGT.

Les privé·es d'emploi peuvent et doivent participer aux comités de liaison départementaux dont on peut voir la définition sur le site de Pôle Emploi : « Les comités de liaison réunissent, dans chaque département, des représentant·es de Pôle emploi, les associations de chômeur·ses et précaires et les organisations syndicales de salarié·es représentatives au plan national. Ils constituent un lieu d'information et d'échanges entre les demandeur·ses d'emploi et des collaborateur·rices Pôle emploi pour élaborer des propositions en vue d'améliorer les services rendus par l'établissement ». Une commission, sous l'impulsion de la vie syndicale, va être créée pour que des revendications communes soient portées partout dans chaque département.



N'oublions pas que chaque syndiqué·e peut participer au comité national des privé·es d'emploi et précaires.

>> **CNTPEP CGT 01 55 82 82 20**
email : chomeur@cgt.fr

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : LA FERC CGT PROGRESSE !

Après une campagne électorale très prolifique, très active dans les établissements mais également sur les réseaux sociaux pour ces élections, jusqu'au dernier moment, les militantes et les militants ont sollicité les syndiqué·es et les sympathisant·es pour voter CGT.

CETTE PÉRIODE ÉLECTORALE n'a pas débuté sous les meilleurs auspices :

- ➔ Choix du vote électronique pour tous les scrutins, sauf en local pour les établissements de la recherche
- ➔ Multiples plateformes de vote électronique
- ➔ Méconnaissance des adresses professionnelles
- ➔ Non-remise des notices de vote
- ➔ Difficulté de connexion pendant la semaine de vote avec un bug dès la première heure pour l'éducation nationale et l'enseignement supérieur
- ➔ Procédure de réassort des mots de passe difficile



Les taux de participation montrent encore une fois une grande disparité et une inégalité criante d'accès au vote : les personnels précaires et/ou moins qualifié·es ne prennent pas part à ce moment démocratique. Ce sont les personnels disposant d'un ordinateur dans leur quotidien de travail et les plus qualifié·es qui ont le plus voté. Ces résultats doivent nous interroger, il n'est pas concevable de laisser des travailleuses et des travailleurs sur le bord de la route. Tous ces obstacles à l'expression des personnels sont intolérables et touchent particulièrement les personnels précaires.

Les résultats de la CGT dans nos champs fédéraux :

> 6,64 % pour la CGT EDUC'ACTION qui garde son siège au CSA du ministère de l'éducation nationale avec une progression de 1578 voix.

> 9,43 % pour la CGT Enseignement privé qui garde son siège au Comité Consultatif Ministériel des Maîtres de l'Enseignement Privé avec une progression de 400 voix

supplémentaires (+10 %).

> 9,08 % pour la CGT SNPJS avec un siège au CSA jeunesse et sport avec une augmentation de 4 points.

> 18,11 % pour la FERC qui conserve ses 3 sièges au CSA du ministère de l'enseignement supérieur.

Au-delà des succès pour la CGT, l'évolution de la composition des CSA des deux ministères est marquée par la chute de l'UNSA et l'apparition de nouvelles majorités syndicales. Au MEN : la majorité du CSA est constituée par la FSU, CGT et Solidaires. Ces trois organisations partagent une opposition ferme aux contre-réformes dans l'Éducation Nationale. Au CSA du MESR : la FSU, la CGT, Solidaires et FO représentent la majorité du CSA. Si la LPR était soumise au vote aujourd'hui elle ne passerait pas !

Ce nouveau paysage syndical est une excellente nouvelle, c'est un front syndical contre les politiques du gouvernement qui ne cessent d'attaquer nos conditions de travail et

le sens de nos missions !

Nous devons maintenir la pression contre certains projets comme ceux engagés contre la voie pro qui représentent un recul historique pour des milliers de jeunes.

Nous devons nous battre pied à pied pour faire reculer la précarité qui n'a pas sa place dans un service public de l'Éducation allant de la maternelle à l'université, ni dans la recherche publique, sans oublier la formation tout au long de la vie.



Enfin, nous devons nous tenir prêts et prêtes à lutter contre la future réforme des retraites. Les salarié·es l'ont bien compris : reculer l'âge de départ à la retraite n'est pas nécessaire pour l'équilibre des comptes. C'est bel et bien une volonté idéologique de la part de nos dirigeant·es à laquelle nous devons nous opposer.



Renforcée par ce vote des personnels, la FERC-CGT sera aux côtés des salarié·es et retraité·es pour construire un front de riposte contre l'ensemble des attaques gouvernementales et patronales, en premier lieu celle contre le système de retraite qui nécessitera la mobilisation la plus large possible !

AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

Tel est le mot d'ordre à la CGT, alors que le gouvernement annonce une nouvelle réforme de la retraite.

MACRON en a fait un marqueur de sa campagne lors des présidentielles et sans doute sa seule promesse lorsqu'il voulait dragner les voix de droite : reculer l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Même si durant l'entre-deux tours, il a fait semblant d'y revenir pour cette fois drainer des voix contre l'extrême droite de M. Le Pen, personne n'était dupe !

La réforme des retraites a donc fait son grand retour sur le devant de la scène politique dès le début du quinquennat. La réforme systémique est oubliée, on ne parle plus l'égalité de traitement avec un système par points pour rendre « la retraite plus juste », argument du 1^{er} mandat de Macron. Non, là, le gouvernement revient avec la bonne vieille méthode de la réforme paramétrique : recul de l'âge de départ à 65 ans et/ou un allongement de la durée de cotisation. Et bien sûr, projet de détruire les régimes spéciaux dont celui de la Fonction publique (avec les 6 derniers mois). Le gouvernement prétend que c'est nécessaire pour renflouer les caisses de l'État. Il oublie que les cotisations sociales retraites ne sont pas des impôts et qu'en aucun cas elles ne doivent être allouées à autre chose qu'aux retraites. Prétendre qu'augmenter l'âge de la retraite permettra de financer la transition écologique ou l'hôpital public est un leurre. Par ailleurs, le Conseil d'Orientation des Retraites réaffirme que ce n'est pas nécessaire d'avoir cette réforme. Il dit même que pour 2021, le système est excédentaire.

Une seule raison en fait à cette réforme : le dogmatisme de vouloir mettre « la France au travail » pour répondre aux desiderata du patronat.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE DÉCEMBRE 2022 **la cgt FERC**

37,5 années de **RETRAITE** à **60** ans

COTISATIONS **ÉGALITÉ SALARIALE** **EXONÉRATIONS DE COTISATIONS SOCIALES PATRONALES**

SMIC à **2 000 €** BRUT

HAUSSE DES SALAIRES & d'indice point **AUGMENTATION IMMÉDIATE de 4 SEMAINE** à **00 €** **32h**

Les retraites sont reversées aux travailleur-ses qui ont cotisé durant leur vie. Cela fait partie des cotisations sociales que le patronat aime à appeler des « charges ». En fait, c'est une partie du salaire qui est socialisé pour faire fonctionner les quatre branches de la Sécurité sociale : famille, maladie, chômage et retraites. Il est important de faire la différence entre le salaire brut et le salaire net. Net pour assurer les fins de mois, brut pour financer les aléas de toute une vie. Plus le salaire est élevé, plus les cotisations le sont aussi.

C'est un système qui échappe encore en partie à la mainmise du capitalisme qui cherche à le détruire depuis sa création issue du Conseil National de la Résistance. D'où le combat de classes qui s'exerce depuis des années sur cette question. Chaque exonération de cotisations sociales est un cadeau au patronat et un vol qui fait baisser le salaire !



La FERC revendique une augmentation immédiate de 400 € pour toutes et tous, la hausse générale des salaires dont le point d'indice, l'égalité salariale femmes-hommes, le SMIC à 2000 €

brut et l'échelle mobile des salaires. Elle revendique aussi de travailler moins avec la semaine de 32h, pour travailler toutes et tous. Elle exige la fin des exonérations de cotisations sociales patronales. L'ensemble de ces mesures, véritable choix de société, permettrait à la Sécu d'être excédentaire et donc de revenir à un système de retraite où chacune pourrait partir à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles) avec une retraite à taux plein se basant sur les salaires des 6 meilleurs mois et après 37,5 années de cotisation prenant en compte des années d'études et de formation.

À l'heure où ces lignes sont écrites, l'intersyndicale à 13 organisations, y compris la CFDT contrainte par un vote de son congrès, tient toujours sur la position « pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la cotisation ».

Gageons qu'elle appellera très vite à une 1^{ère} journée de grève en janvier quand le gouvernement aura tombé le masque !

COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION : IMPOSONS LA PAROLE DES SALARIÉ·ES

Suite aux grèves instaurées par nos syndicats et la pénurie d'animateur·trices, le gouvernement représenté par Sarah El Hair (secrétaire d'État à la jeunesse et au SNU) instaure un comité de filière en parallèle de celui sur la petite enfance.

LE COMITÉ annonce la volonté de créer une instance de concertation entre les différents acteur·trices avec une feuille de route et des groupes de travail très conséquents afin d'atteindre trois objectifs :

→ **pour les enfants et les familles**, garantir une qualité optimale des accueils collectifs de mineur·es ; soutenir les collectivités dans leur gestion des accueils collectifs de mineur·es et enrichir le dialogue entre l'école et le périscolaire ;

→ **pour les animateur·trices**, améliorer les conditions de formation et d'emploi ; renforcer l'accès à la formation, améliorer la qualité de l'emploi et créer des passerelles entre les secteurs proches ;

→ **pour les opérateur·trices public·ques et privé·es** d'accueil collectif de mineur·es, solidifier les modèles économiques et soutenir l'ambition éducative, attirer davantage de jeunes vers l'animation volontaire en redonnant du sens à cette forme d'engagement et en améliorant concrètement les conditions de formation et d'emploi.

Différents axes sont définis par le plan d'actions : la complémentarité éducative dans les territoires, la formation, l'emploi et les parcours dans l'animation professionnelle, la formation et l'emploi dans l'animation volontaire.

Plus précisément, ses thèmes de travail sont :

- le soutien aux collectivités territoriales pour renforcer durablement l'investissement dans la complémentarité éducative ;
- la restructuration de la formation professionnelle ;

- l'accès à la formation pour tou·tes les animateur·trices ;
- l'accès facilité des ATSEM (agent·e territorial·e spécialisé·e des écoles maternelles) et AESH (accompagnant·e des élèves en situation de handicap) aux métiers de l'animation ;
- l'engagement collectif pour des emplois à temps plein et des journées continues ;
- la rémunération des temps de préparation sans enfants ;
- le repositionnement du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur·trices) parmi les dispositifs d'engagement ;
- les nouvelles aides pour financer la formation BAFA ;
- l'accompagnement des jeunes animateur·trices ;
- la réforme du contrat d'engagement éducatif.



Nous avons déjà alerté sur la faible représentation des salarié·es dans ce comité (5 représentant·es des organisations salariées dans un collectif de quarante employeur·ses ou financeur·ses). Il est fort à parier que cette faible représentation des organisations syndicales soit à l'image de leur place dans ce processus.

Au lieu d'un comité consultatif nous demandons l'ouverture de réelles négociations.



La mise en place de ce comité est une machine à gaz : plus de 70 réunions, sans moyens dédiés aux organisations syndicales. Le focus est mis uniquement sur les accueils collectifs de mineur·es, alors que les difficultés se retrouvent dans tous nos secteurs.

L'axe de travail autour des ATSEM, AESH sans leur participation officielle pose problème. Il en va de même pour nos collègues de jeunesse et sport absent·es de ce comité alors même que ses travaux ont prévu d'avoir un impact sur leurs missions ou conditions de travail.



À nous de remédier à ces limites en incluant dans notre travail interfédéral l'ensemble des salarié·es en gardant à l'esprit que seule la mobilisation des salarié·es permettra des avancées.

LES LYCÉES PROFESSIONNELS DOIVENT RESTER AU SERVICE DES ÉLÈVES !

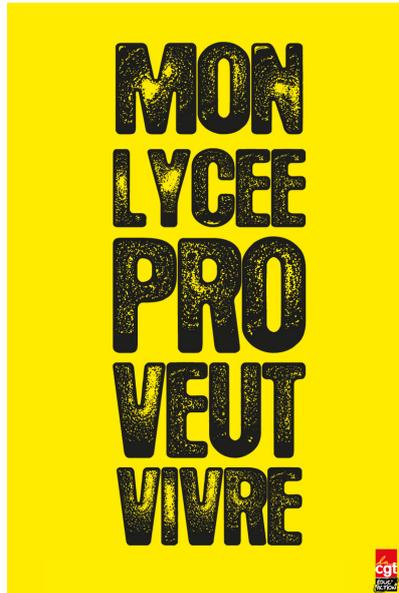
En septembre, le président Macron a annoncé vouloir réformer une nouvelle fois l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Derrière une prétendue « revalorisation » des lycées professionnels, se cache en réalité la volonté de soumettre les lycées professionnels aux besoins immédiats des employeur-ses.

LA CRÉATION d'un ministère délégué à l'enseignement professionnel (confié à Carole Grandjean) sous la double tutelle du ministre du travail, du plein-emploi et de l'insertion et du ministre de l'Éducation nationale, symbolise cette nouvelle orientation. Les lycées professionnels ne sont désormais plus gérés que par la ministre déléguée !

Alors que la réforme de l'apprentissage est dénoncée par un grand nombre des acteur-trices de la formation professionnelle, le président la prend comme modèle. Il a annoncé vouloir supprimer du temps de formation en lycée pour augmenter le temps de présence des élèves dans les entreprises. On ne forme pas mieux « sur le tas » et l'entreprise n'est pas le lieu idyllique de la formation professionnelle. Elle présente pour les jeunes, qui peuvent moins se défendre, des risques aggravés d'exposition aux produits dangereux, aux accidents du travail et aux violences sexistes et sexuelles.

L'autonomie renforcée des établissements, à travers les « expérimentations locales » va aggraver les inégalités sociales et territoriales et conduire à la dislocation du cadre national. L'introduction des compétences est déjà une attaque forte contre le diplôme et la qualification qu'il certifie, et les droits collectifs qui y sont liés.

Autre annonce, la mise en adéquation de la carte des formations scolaires avec les besoins immédiats des entreprises locales et les fermetures de formations prétendument non-insérantes. L'entrée uniquement



par l'insertion est inquiétante, un-e jeune de LP n'est pas qu'un-e futur-e travailleur-se, c'est aussi un-e citoyen-ne en formation. La voie professionnelle doit permettre l'insertion professionnelle ET les poursuites d'études, selon le choix de l'élève, mais elle doit aussi offrir un accès à une culture générale de haut niveau.

Toutes ces mesures vont entraîner des suppressions de postes massives : c'est bien un plan social qui s'annonce dans les Lycées Professionnels. Une première estimation de Daniel Bloch (ancien recteur qui avait mis en place le Bac Pro dans les années 80) est de 8000 à 10 000 suppressions de postes avec la réforme.

La grève du 18 octobre a été historique et à la hauteur des enjeux. C'est bien une grève majoritaire qui s'est déroulée. Le taux de grévistes a dépassé en moyenne 60 % pour culminer dans de nombreux établissements à plus de 80 % comme

dans les académies parisiennes. Beaucoup de LP ont été décrétés « lycées morts » et ont affiché sur leurs grilles des banderoles exprimant leur colère et leur détermination. Les cortèges ont été très fournis : plus de 3 000 à Paris (1 PLP sur 3 !), 1 200 à Marseille, 1 000 à Bordeaux, 800 à Grenoble, 700 à Montluçon... La grève du 17 novembre a confirmé le refus massif des personnels de la réforme Macron de démantèlement de la voie professionnelle.



L'intersyndicale (dont sont sortis le SGEN-CFDT et le SNETAA-FO) maintient donc sa volonté de continuer les luttes et

appelle les collègues à poursuivre la mobilisation, en organisant en particulier des actions établissements sur le mois de décembre (déploiement de banderoles, interpellations des élu-es, réunions avec les parents, tractages...) dans la perspective de construire une troisième journée de mobilisation en janvier.

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

LA BOUCLE DU RECYCLAGE DES PAPIERS

20 kg : c'est le poids moyen des papiers triés par habitant et par an. Cahiers, papiers brouillon, catalogues, enveloppes, magazines... tous les papiers se recyclent. Pour leur donner une nouvelle vie, il suffit de bien les trier. Découvrez les grandes étapes de la boucle de recyclage des papiers.

1. LE TRI

À la maison, au bureau, en vacances, nous déposons tous nos papiers dans le bac ou le point de collecte le plus proche. Pas besoin de les froisser, de les déchirer, ni d'enlever les agrafes ou les spirales.

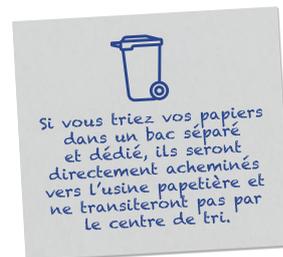


2. LA COLLECTE

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés par les ripeurs et transportés jusqu'au centre de tri le plus proche.



Près de 3 millions de tonnes de papiers graphiques sont commercialisées en France, fabriquées à partir de pâte à papier vierge ou de papiers recyclés.



5. L'IMPRIMERIE

Le papier recyclé est utilisé notamment pour fabriquer de nouveaux supports : journaux, livres, cahiers...



4. L'USINE PAPETIÈRE

En les mélangeant à de l'eau, les papiers deviennent de la pâte à papier. Nettoyée, étalée puis séchée, cette pâte est transformée en feuille géante de papier recyclé et enroulée en bobine.



3. LE CENTRE DE TRI

Les papiers sont séparés des emballages recyclables manuellement et à l'aide de machines qui détectent les différents matériaux.





PAROLE À ... UNE MILITANTE CGT FRANCO-IRANIENNE

Pour des raisons de sécurité, la camarade interviewée n'a pas souhaité voir son nom apparaître. Nous lui avons laissé la parole libre pour qu'elle nous livre son parcours et sa vision de la situation iranienne. Cela explique la présentation inhabituelle de cette « Parole à... ».

" **D**ÈS MON ARRIVÉE en France en 1973 la prise de conscience de la situation politique et sociale en Iran était radicale. J'ai accueilli avec joie le départ du Shah. Malgré ma déception mon engagement s'est poursuivi et a débouché sur mon engagement syndical.

A son arrivée au pouvoir, Khomeini instaure un régime théocratique, dictatorial et patriarcal basé sur la répression des femmes, des minorités. Et supprime quelques avantages accordés par le Chah (en 1967 protection de famille droit de divorce, garde d'enfants, l'âge légal du mariage 18 ans, sauf droit de vote et éligibilité des femmes obtenu en 1963). L'âge minimal du mariage pour les filles est ramené à 9 ans. Puis en 2002 considérant que la société a évolué, il est relevé à 13 ans. Le droit de divorce est limité, la garde des enfants par la mère soumise à des conditions très restrictives. L'accès des femmes à certaines professions, notamment la magistrature, est interdit au prétexte qu'elles seraient manipulables et faibles, la notion de violence ou de viol conjugal n'existe pas. Selon le Code pénal islamique une femme vaut la moitié d'un homme pour l'héritage, le témoignage et la valeur de sa vie. Le mariage temporaire pour les Chiites,

d'une heure à 99 ans dans lequel le mari n'a aucune obligation sauf son prix, est



toujours en vigueur.

Depuis la mort de Mahsa Jina Amini, jeune femme d'origine kurde, pour un foulard mal ajusté, les jeunes, « enfants » de la révolution 1979, manifestent courageusement en rejetant le hijab obligatoire¹. Iels rejettent massivement les règles islamistes imposées (enlèvent le hijab, dansent et jouent la musique en public) : le régime est déstabilisé dans ses fondements. Des femmes voilées qui manifestent estiment que le hijab relève d'un choix individuel et non d'une décision du pouvoir. Après trois mois de manifestations, les revendications vont au-delà. Les manifestant-es sont très éduqué-es mais vivent le chômage massif (surtout les femmes privées d'une vie sociale à laquelle elles aspirent). Iels revendiquent : liberté, égalité, droit au travail, au salaire décent, logement, et rejettent massivement la corruption

organisée par le régime et sa police religieuse.

À ce stade de la révolution le retour en arrière n'est plus possible. Les vies perdues depuis ces 43 ans, les espaces de liberté gagnés et les femmes s'affirment. En cas du recul du mouvement sous la répression féroce du régime, le mouvement d'après arrivera encore plus vite et sera encore plus radical. Aujourd'hui, les étudiant-es jouent un rôle moteur et des comités de quartiers se créent. Cependant il faut que les travailleur-ses entrent dans un processus de grève plus générale sans lequel il n'y aura pas de changement de régime. Pendant ces années de très nombreuses grèves ont eu lieu, les leaders ont été emprisonné-es et des grévistes licencié-es.



Cependant, leur entrée en grève va beaucoup plus vite que lors de la révolution de 1979 où il avait fallu 14 mois avant qu'ils ne bougent.



L'Europe et les USA observent la situation. L'Europe a prévu des sanctions mais elles ne sont pas ciblées contre les responsables du régime. En mettant déjà en avant la monarchie et les libéraux-ales, on peut présager le soutien qu'ils apporteront en cas de la chute du régime islamique.

L'ESPOIR VIENDRA DE L'INTÉRIEUR.

¹ La 1^{re} manifestation des femmes contre le hijab obligatoire date du 8 mars 1979. Alors qu'il n'était pas imposé avant, il devient le symbole du régime et de l'Islam politique. La question des droits de la femme présente depuis 1979 traverse toutes les classes sociales.

RENCONTRE DES SYNDICATS FRANCOPHONES | par Pauline Schnegg et Gwenola Briand

Retour de la délégation fédérale sur la rencontre du CSFEF (Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation) qui s'est déroulé à Hammamet en Tunisie du 12 au 15 octobre 2022.

PARTAGER nos expériences militantes et nos stratégies syndicales, prendre du recul à l'échelle internationale et élaborer des revendications communes, c'est enrichir le syndicalisme !

Les rencontres du CSFEF réunissent des syndicalistes autour de thématiques d'actualité et tissent les liens entre les syndicats francophones de l'Internationale de l'Éducation pour renforcer la pression sur les gouvernements !

Activité syndicale : pour un syndicalisme fort, affronter la déstabilisation politique

Kadiatou Bah, secrétaire du syndicat des enseignant-es et chercheur-ses du supérieur résume une situation souvent partagée par nos camarades : en Guinée Conakry, il y a bien un décret sur le dialogue social depuis décembre 2014, mais son applicabilité est toujours remise en question par les coups d'État militaires. L'activité syndicale est dépendante du contexte politique et l'instabilité politique la fragilise fortement. Quand ce ne sont pas les coups d'État, ce sont les stratégies gouvernementales qui facilitent la création d'une nébuleuse de petits syndicats pour affaiblir ceux et celles qui recherchent l'unité syndicale, c'est ce qu'ajoute Nabila Boustiha de Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation d'Algérie.



LA FRANCOPHONIE en chiffres

- 320 Millions de francophones dans le monde
- 88 États et gouvernements composent l'OIF
- 5^{ème} langue mondiale
- 144 MILLIONS d'apprenant-es du et en français
- 4^{ème} langue sur internet

www.francophonie.org

La fantasmie numérique : retour à la réalité

Si la commission fait le constat des apports du numérique en termes de rapidité de la communication, Claire Guéville, du SNES France, resitue rapidement la question du numérique à sa place : il s'agit d'un outil et non d'une fin en soi, et l'innovation pédagogique n'est pas forcément numérique. D'autant plus que, comme le souligne Agnès Béatrice Bikoko (syndicat du Cameroun) son utilisation renforce et même crée les inégalités. Inégalités sociales et économiques d'accès, même à l'électricité, entre ville et campagne, mais aussi selon les quartiers d'une ville ; inégalités de formation et de maîtrise de l'outil... La marchandisation de l'école passe aussi par le numérique, renchérit Marie-Jeanne (Côte d'Ivoire + syndicat), qui ajoute que des professeur-ses non formé-es achètent des fiches toutes faites et les appliquent directement sans réflexion pédagogique. C'est tout bénéfique pour les gouvernements !



Le nouveau bureau du CSFEF

PORTRAITS

Agnès Béatrice Bikoko,

de nationalité camerounaise, enseignante de Communication professionnelle en Sciences du Management, où elle remplit les fonctions d'Inspectrice pédagogique Nationale.



12

" Enseignante de champ pendant plus de 24 ans, je suis maintenant dans l'encadrement pédagogique depuis quelques années. J'aime ce que je fais, c'est exaltant, et cela nous remplit de joie. Le nouveau chantier qui m'a été confié est celui de la mise sur pied de la filière de Sténotypie. Je travaille à l'élaboration des programmes.

Au cours de mon parcours syndical, le CSTEF organisait des rencontres des syndicats francophones pour des renforcements de capacités. Au gré de ces rencontres les syndicalistes des différents pays échangeaient leurs expériences, parlaient de leurs projets et de leurs activités professionnelles. Ces échanges avec des camarades du Mali, du Sénégal, du Niger m'ont aidé à me lancer dans la production des outils didactiques en communication professionnelle, outils qui sont inscrits au programme de l'enseignement technique professionnel dans mon pays depuis près de 10 ans.

Dans mon syndicat, j'ai été militante de base pendant 16 ans. Ensuite à la suite des formations reçues au CSTEF, j'ai été élue Secrétaire nationale d'abord à la formation, puis à la communication, et aujourd'hui je m'occupe des questions de genre.

Quand je m'occupais du Secrétariat à la communication, mon rôle était entre autres, de prendre des images et de rédiger des comptes rendus de toutes les activités menées par mon organisation. Par exemple pendant les moments de grève, de marches ou de sit-in, je prenais des images et je mettais à jour notre site web. Le fait d'informer le public sur nos activités a beaucoup aidé notre organisation.

J'ai été formée par l'Internationale de l'Éducation sur différentes thématiques allant de l'éducation de qualité, l'éducation de la jeune, l'égalité de genre, l'équité genre, les violences

basées sur le genre, les techniques d'animation, les techniques de communication, l'utilisation des plateformes virtuelles, le dialogue social, les techniques de plaidoyer, le leadership.

Les travailleurs de l'éducation vivent à travers le monde des situations et certains actes sans savoir que ce sont des violences : absence de toilette, refus de permissions d'absence, votre chef vous tapote les fesses, on vous rabroue comme un moins que rien. Je suis chargée en ce qui concerne l'Afrique Centrale, de sensibiliser les syndicalistes et renforcer leurs capacités sur les thématiques évoquées ci-dessus pour une prise de conscience et une lutte contre les abus de toute sorte.

Si les femmes enseignantes d'expression française ne s'organisent pas, on ne parlera pas des femmes francophones. Les femmes anglophones ce sont organisées, elles ont des prises de position qu'elles peuvent exprimer. Il est temps que les femmes de la francophonie s'expriment aussi. Il y a des spécificités fortes dans les différents pays africains membre de la francophonie, qui font que les femmes n'osent pas aller au-devant de la scène. Si nous mettons en place un Comité de femmes, Ensemble, on va s'affirmer en tant qu'êtres humains à part entière.

Le contact avec les autres enrichit. Dans tous les pays des comités de genre ont été mis sur pied. Le genre c'est des rôles que jouent les hommes et les femmes dans une société donnée.

Je milite pour que les femmes francophones puissent s'exprimer fortement dans toutes les structures !



Dijenaba Yerou Gueye,

de nationalité mauritanienne où elle a développé l'école inclusive

"

Je m'appelle Dijenaba Yerou Gueye, Mauritanienne, secrétaire adjointe du syndicat national de l'enseignement fondamental. Membre du comité des femmes relations extérieures et Présidente du comité sectoriel des femmes. Je suis aussi chargée de formation du réseau syndical des travailleur-ses domestiques. Je suis détachée de l'Éducation au ministère de l'action sociale de l'enfance

et de la famille, chef de division du prêt scolaire, sortante du 1er oct 1986. 21 ans.

Je suis depuis 2003 dans le syndicalisme. Je suis militante, au bureau j'étais chargée de la com je suis devenue trésorière, après je suis devenue secrétaire générale adjointe. On mène beaucoup d'actions syndicales : licenciements abusifs, et si tu fais grève 10 jours, plus de salaire, même malade tu n'as plus de salaire. J'ai une anecdote. Notre secrétaire général avait son chauffeur, c'était un Malien, il a mis du retard et le secrétaire général l'a licencié. On a porté plainte à l'inspection du travail. Au tribunal, il s'est étonné et je lui ai dit qu'on est là pour les droits des





Anaïs Dayamba

Coordinatrice programme du genre pour le bureau réAcra au Ghana

II

Je suis burkinabè d'origine mais je vis au Ghana. J'ai 61 ans. Je suis chargée de mettre en œuvre le programme genre de l'IE et je travaille avec les réseaux de femmes. Je suis enseignante de collège et lycée, formatrice, conseillère pédagogique. Au syndicat, j'ai gravi tous les échelons avec d'abord la collecte de cotisations :

travailleurs, on ne peut pas faire cela.

Sur l'école inclusive, Djénaba précise :

J'ai des écoles privées, mais ce n'est pas une école qui fait rentrer de l'argent, c'est une école inclusive entendants et sourds : on a utilisé une voix langue colorée pour donner des cours aux entendants et sourds, toutes nationalités confondues maliens, guinéens, togolais... J'ai un bus de ramassage de sourds, je pars avec un bus. Il y a une centaine d'élèves mais les classes ne dépassent pas 20. 15 entendants, 4 sourds. Au début j'ai perdu beaucoup d'élèves car les parents ne voulaient pas que leurs enfants

à chaque fin du mois il faut aller voir chaque collègue pour les cotisations car nous n'avons pas les banques. Après 2 ans j'étais responsable de la section : information, activités syndicales, et je portais la voix des enseignantes auprès de l'administration et je mobilisais au niveau du lycée. Nous étions plus d'une centaine.

J'ai été responsabilisée au niveau de la province : questions de genre, éducation féminine. Je motivais les femmes à participer aux activités syndicales, aux formations. J'ai été formée à la Centrale Syndicale du Québec. A partir de là je parcourais le pays pour former les femmes et les hommes. J'ai été élue secrétaire générale en mai 1999. J'ai fait deux mandats de 3 ans. Après cela, au bureau national j'ai été en charge des questions d'égalité de genre.

Les femmes n'avaient pas confiance dans les responsables syndicaux, elles pensaient que les hommes les manipulaient. J'ai pu rassurer les femmes. Il y a beaucoup d'injustices dans notre corps des lycées et collèges, on te met en cat A1, puis le gouvernement change et on te remet en

soient mélangés avec les sourds. Mais je suis contre la discrimination, et j'ai montré que la langue des signes était un bénéfice. Je suis la première et l'unique école inclusive.

Les enseignants sont privés, salariés, j'ai eu tables et bancs par un partenariat avec une hollandaise, mais j'ai complété avec mon salaire parfois, préscolaire milieu quartier de pauvres à Nouakchot.

Et on fait aussi la formation professionnelle mais avec peu de moyens. Je recherche des partenariats ou des jumelages pour assurer ces formations !

A3, on t'empêche de progresser dans la carrière. En plus elles avaient peur des sanctions : tu peux te retrouver affectée à des centaines de km. Les cheffes d'établissement ou de régions sont avec le parti au pouvoir.

Dans l'Éducation, il y a une grosse proportion de femmes au moins la moitié, mais plus de femmes en ville que dans les zones reculées pour des raisons de famille, de sécurité, et parce que dans la province il n'y a pas d'infrastructures. Très peu de femmes profs d'université.

En 1992-93 j'étais membre de la structure provinciale quand il y a eu des grèves très importantes pour réclamer de meilleures conditions de travail, grève longue, ça lasse. Les hommes ont pensé qu'il fallait cesser et les femmes ont pensé qu'on était à quelques mètres de la victoire. Les femmes veulent continuer, on va à la bourse du travail, on manifeste : 48 ou 72 h après le gouvernement a cédé. Je restais à la bourse du travail le jour, je galvanisais les femmes et la nuit je priais sur mon lit !

Je coordonne le Réseau des femmes africaines à l'éducation, et on m'a invitée pour participer à la table ronde sur l'éducation des filles. J'ai beaucoup d'attentes, ce que j'ai vu lors de la pré-rencontre des femmes était magnifique : il y a des similitudes au niveau des zones, c'est un combat que nous allons mener ensemble, nous pouvons apprendre les unes des autres. Les femmes ne doivent plus retirer leur candidature parce qu'il y a un homme. Il faut être déterminée. Que le CSFEF donne l'occasion à ces femmes de se rencontrer souvent, qu'il y ait des formations pour renforcer leur capacités et leur détermination. Cela donne de la force de la détermination à celles qui étaient hésitantes. Nous avons l'expérience au niveau du réseau : activités régionales, par exemple sur la convention 190, nous avons l'expérience du Ghana, du Tchad et on met en place des stratégies et des Webinaires aux niveaux régionaux, sur la question des violences en milieu scolaire : punitions corporelles. Sur la question des grossesses précoces, comment faire pour que les filles reviennent en classe ?

La première action forte que j'attends c'est concrètement la mise en place et le financement de l'ODD4. Pousser les gouvernements à mettre en œuvre les promesses. Des milliards circulent : où va l'argent ? Si on est d'accord avec la privatisation, des gens qui ne sont même pas des éducatrices ouvrent des écoles !

RENCONTRE DES SYNDICATS FRANCOPHONES

De quel·les représentant·es syndicaux·les avons-nous besoin pour lutter ?

L APPARAÎT clairement que dans l'ensemble des pays francophones, ceux d'Europe, d'Amérique et d'Afrique, les femmes sont sous-représentées dans les syndicats et leurs directions. La syndicalisation en est rendue difficile auprès des femmes qui ne peuvent s'identifier. Quand elles sont militantes, les femmes se confrontent souvent à des jugements sociaux très dénigrants. Les hommes s'approprient les mandats et les gardent. Comment lutter contre cela et renforcer le syndicalisme ? La pré-rencontre des femmes du CSFEF a commencé le travail d'identification des freins structurels au militantisme des femmes et émis ses recommandations. Le groupe s'est déjà retrouvé pour un webinar sur « les femmes dans l'Éducation et le syndicalisme ». Il s'organise pour faire entendre ces voix de femmes et donner au syndicalisme un élan et une force toujours plus grand !

Atteindre les objectifs de développement durable ? Un dialogue social incontournable

Le développement de la scolarisation est une priorité de l'agenda international, avec une lutte contre les préjugés de genre, une promotion affirmée de l'égalité femmes-hommes permettant de renforcer l'autonomie des filles. Même si ces accords ont été ratifiés par de nombreux pays, à l'instar du Tchad, les habitudes culturelles perdurent, souligne Jokebed. Des avancées sont remarquées mais, selon les territoires, des disparités : travail des enfants, orientation scolaire inadaptée, mariages forcés (dès 12 ans!), problèmes d'insécurité générés par les guerres...

RECOMMANDATION DU GROUPE « FEMMES »

Les femmes enseignantes syndicalistes invitées à la pré-rencontre préparatoire à la 18^e rencontre du CSFEF remercient le CSFEF et la FCE pour avoir rendu possible la tenue du caucus femmes car jusque-là, celles-ci étaient faiblement représentées dans les rencontres du comité syndical.

Elles soulignent qu'au niveau des autres groupes (lusophone et anglophone au sein de l'IE) les femmes s'activent déjà et leur voix porte. Elles espèrent que les femmes syndicalistes francophones pourront aussi se mobiliser et s'activer, afin que lors des débats, leur voix porte aussi.

Elles recommandent donc :

- La formalisation du réseautage initié pour cette rencontre par la constitution d'un groupe « femmes » du CSFEF ;
- Le maintien dudit groupe à travers des réunions en ligne, des partages d'informations et des échanges d'expériences, des outils pour la promotion des droits de la fille et de la femme dans l'éducation, au travail ainsi que la participation dans les syndicats.

Ce groupe pourra ainsi :

- Impulser à travers des actions spécifiques l'éducation et l'encadrement de la jeune fille et toutes les questions relatives aux femmes ;
- Dénoncer, lutter contre les violences basées sur le genre en milieu scolaire qui constituent un frein à l'épanouissement de la fille et de la femme ;
- Renforcer et soutenir la participation des femmes dans leurs syndicats respectifs ;
- Sensibiliser sur les questions de genre.

Fait à Hammamet ce 14 octobre 2022



Un état de santé inquiétant

Des élèves assis-es sur le sol, une cour non clôturée, pas de toilettes, une moyenne de 100 enfants par classe en CP, voilà la situation décrite par notre camarade du Tchad. Une seule école, privée, inclusive pour les élèves atteints de surdité ou malentendant-es dans le pays, fondée par notre camarade Dijenaba Yérou Gueye, secrétaire du syndicat national de l'enseignement fondamental de Mauritanie, favorise l'insertion professionnelle à Nouakchott. Des besoins incommensurables en termes d'hygiène et de conditions de travail se font entendre dans cette commission. Les personnels de l'éducation souffrent aussi des mêmes pathologies que les collègues des pays du Nord : surcharge de travail, individualisation des dysfonctionnements... Mais ici plus encore, car l'accès au soin est extrêmement difficile, au point que Nabila, en Algérie, affirme ne plus se servir de la sécurité sociale : les dossiers sont trop complexes à monter. **Pour ces enseignant-es, la création de mutuelle est un besoin crucial !**

« Nous devons interpeller nos gouvernements pour qu'ils investissent dans une éducation laïque et publique, qui favorise la scolarisation en sécurité, particulièrement celle des filles. »

L'ODD4 : un mirage ?

L'instabilité politique provoque ponctuellement la fermeture de milliers d'écoles, fragilisant un peu plus la qualité de l'enseignement et le statut des enseignant-es qui se battent au quotidien pour réclamer salaires et droits syndicaux.

CONGRÈS DU SNCA CGT

Le 4^e congrès du SNCA-CGT s'est déroulé du 14 au 17 novembre 2022 à Bordeaux.

CE CONGRÈS a permis de dresser le bilan de 4 années de mandature, de proposer de nouvelles orientations et de choisir les femmes et les hommes qui auront en charge de diriger le SNCA-CGT et de mener la politique générale.

Le congrès a entériné le nouveau visage du SNCA-CGT et la révision de ses statuts en votant à l'unanimité le rattachement des syndiqué-es de droit privé (CFA associatif) au SNPEFP (Syndicat National des Personnels de l'Enseignement et de la Formation Privés).

En effet, la loi sur « la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018 a modifié le champ d'application des différentes organisations syndicales de la CGT. Les adhérent-es du SNCA relevant du droit privé et celles et ceux du SNPEFP sont donc sur le même champ d'activité et à termes, les salarié-es de CFA de droit privé devaient être rattaché-es à l'une ou l'autre des conventions collectives nationales dépendant du champ du SNPEFP. Cette décision vise aussi une meilleure représentativité et une meilleure défense des droits des salarié-es des CFA de droit privé.

Le congrès a aussi validé les nouvelles orientations du syndicat pour les trois années à venir. **Compte tenu de la transformation du réseau des chambres de métiers, il renforcera ses actions pour préserver le service public dans le réseau.** Cela passera par la mise en œuvre de moyens pour s'opposer à la culture du résultat économique et limiter les effets négatifs des lois « PACTE » et « Liberté de choisir son avenir professionnel », notamment en combattant les éventuelles suppressions d'emplois. **Il renforcera ses actions pour améliorer le pouvoir d'achat et les carrières des personnels et**



dénoncer les inégalités entre agent-es en obtenant des rémunérations à la hauteur. Il faut défendre le statut de professeur-se, donner aux formateur-trices un véritable statut national et renforcer les moyens et prérogatives des commissions paritaires locales.

Depuis la mise en place du CPF monétisé et la disparition de la commission paritaire nationale des formations dans le réseau des chambres de métiers, les droits en matière de formation individuelle se sont considérablement réduits : il faut retrouver le niveau de formation antérieur. Le congrès a décidé d'accentuer la cohésion avec les territoires et les échanges avec les DS et de renforcer les formations. La nouvelle équipe veillera à améliorer l'accompagnement dans ses actions de conseil et dans ses actions juridiques. Elle doit déterminer la position du syndicat en matière d'alternance et d'apprentissage, en étroite concertation avec les organisations de la CGT. Il faut faire de la gratuité de la formation par

apprentissage pour les apprenti-es et leur famille une priorité.

Lors de ce congrès, des camarades de l'UD de Gironde et de la FERC étaient présent-es. Le congrès a élu une nouvelle équipe dirigeante et un nouveau Secrétaire général : Sylvain CHALLAN BELVAL. Ce congrès a été l'occasion pour le SNCA CGT de porter plus que jamais ses valeurs de solidarité, de fraternité et de justice sociale et il compte prouver par ses luttes et son discours qu'un autre monde est possible.

Le prochain mandat sera riche, avec des luttes à mener, des positions à prendre et des objectifs à atteindre tant sur le plan local que national... La situation actuelle exige plus que jamais un engagement collectif et solidaire. **Le SNCA CGT a réaffirmé son engagement aux côtés des personnels des Chambres de Métiers et l'Artisanat pour défendre, avec elles et eux, leurs intérêts et leurs conditions de travail.**

DES NOUVEAUX NÉS DANS LA FÉDÉRATION : LES SYNDICATS CGT EDUC' POP 03 ET 75

Depuis le dernier congrès, la FERC s'est fixée comme objectif de développer des syndicats départementaux dans le domaine de l'animation et de l'éducation populaire, afin de regrouper les salarié·es isolé·es, dans un secteur particulièrement précaire et éclaté, travaillant dans les œuvres.

16

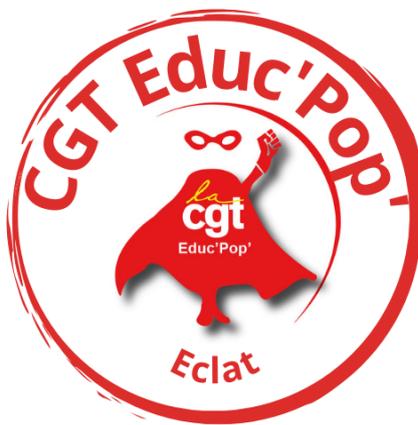
Le Lien N°213 - déc. 2022

UN PREMIER TRAVAIL a abouti à la création du syndicat CGT Educ pop 35 (par l'arrivée à la FERC d'une grande partie du SPAOC 35) puis la création du syndicat CGT Educ pop 69 en mars 2022.

Si le syndicat du 35 bénéficie d'un long et puissant ancrage (présence dans 67 associations) dans le département et d'une solide expérience liée à son antériorité en tant que SPAOC 35, le syndicat du Rhône, quant à lui, compte beaucoup de nouveaux et nouvelles syndiqué·es très motivé·es. Des permanences régulières ont lieu et une première stratégie de déploiement est en cours.

Le mouvement de grève engagé depuis la fin 2021 a amené à un sursaut d'intérêt pour la nécessité de s'organiser et de très nombreux contacts ont été pris. Le secteur Educ pop de la FERC a par ailleurs effectué un gros travail d'identification des syndiqué·es isolé·es, et de suivi afin d'essayer de susciter la création de syndicats.

Après plus d'un an et demi de travail, cela a porté ses fruits sur la région Parisienne : le syndicat CGT Educ pop 75 est né, par la transformation du syndicat national des CEMEA en syndicat départemental, rejoint par les salarié·es de nombreuses autres associations. Cela a d'ores et déjà porté ses fruits en termes de syndicalisation. Le syndicat sert par



ailleurs d'accueil temporaire pour les syndiqué·es des autres départements de la région parisienne, dans la perspective de constituer les noyaux de futurs syndicats départementaux.

Dans l'Allier, c'est le travail conjoint avec une camarade de l'UNSEN, Elena Blond, par ailleurs membre de la CE fédérale, qui a abouti à la création du syndicat CGT Educ pop de l'Allier.

Parallèlement, le syndicat CGT Educ pop 38 a vu son bureau renouvelé et a été à l'initiative de plusieurs événements revendicatifs.

La dynamique est loin d'être finie, puisqu'une AG de création d'un syndicat CGT Educ pop dans le 44 est prévue le 10 décembre, en lien avec l'UD CGT 44 et la FERC.

L'enjeu est bel et bien de reproduire cette dynamique partout où c'est possible, afin de mailler le territoire le plus possible et construire une Union nationale forte, porteuse de la possibilité de changements profonds dans une profession qui, tout comme les autres professions dites « du soin et du lien » est caractérisée par une forte précarité, des bas salaires, des temps partiels imposés, une non-reconnaissance des métiers.

CGT Educ'Pop - Secteur Educ Pop de la FERC

Actualité Adhérer Militer Vos droits Thématiques Des nouvelles de la branche Newsletter Rechercher

ECLAT 1518

GUIDE de mise en place du CSE

Guide de mise en place du CSE - CGT Educ pop

Retrouvez le guide de mise en place du CSE - spécial branche ECLAT en cliquant sur l'image :

COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les mouvements de grève nationaux de novembre, décembre 2021, janvier, mars et juin 2022 ont exprimé un profond ras-le-bol des salarié·es de l'animation face à la précarité, aux bas salaires, aux temps partiels imposés, aux conditions de travail dégradées, (...)

Communiqué de presse Interfédéral - Comité de filière animation

Les mouvements de grève nationaux de novembre, décembre 2021, janvier, mars et juin 2022 ont exprimé un profond ras-le-bol des salarié·es de l'animation face à la précarité, aux bas salaires, aux temps partiels imposés, aux conditions de travail dégradées, (...)

Plaquelette de syndicalisation CGT Educ pop

21 novembre 2022 / Une petite bloc

Cliquez sur l'image pour retrouver la plaquelette en grand format pdf

Guide : Combattre les violences sexistes et sexuelles

10 novembre 2022 / Une petite bloc

☞Egalité femmes - hommes ☞ Vos droits

Cliquez sur l'image pour retrouver le guide en format pdf :

Le traitement fait aux salarié·es de métiers largement féminisés, est symptomatique du mépris des employeur·ses et des financeur·ses pour le travail des femmes, pourtant largement porteur d'utilité sociale et environnementale, comme c'est le cas du secteur ECLAT que couvre la CGT Educ pop.

Retrouvez les infos du secteur sur notre nouveau site : educpop.ferc-cgt.org, sur Facebook et twitter !

LA VIE OUVRIÈRE

LA REVUE DU TRAVAIL ET DES LUTTES SOCIALES



#03
AUTOMNE 2022

DOSSIER

CLIMAT Nous ne sommes pas condamnés au réchauffement, explique Jean Jouzel, ancien vice-président du GIEC.

ENQUÊTE

ÉDUCATION Marseille, Toulouse : en se syndiquant, ils retrouvent du sens à leur travail

VU DE MA FENÊTRE

INGÉNIEURS Ils refusent de servir un système fou et destructeur. Les bifurqueurs racontent comment ils ont pris des chemins de traverse.



Commandez au numéro ou abonnez-vous sur nvoboutique.fr

Soutenez une presse syndicale indépendante et engagée.

ABONNEZ-VOUS !

[f/nouvellevieouvriere](https://www.facebook.com/nouvellevieouvriere) [@La_NVO](https://twitter.com/La_NVO) [@La_NVO](https://www.instagram.com/La_NVO)

La Vie Ouvrière, Case 600, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex
commercial@nvo.fr - 01 49 88 68 50

la
cgt

BRÉSIL : APRÈS LES ÉLECTIONS, RECONSTRUIRE L'ÉDUCATION

Après une campagne électorale difficile, c'est donc Lula da Silva qui a battu le président Bolsonaro dans les urnes et qui devrait gouverner la fédération brésilienne le 1^{er} janvier prochain.

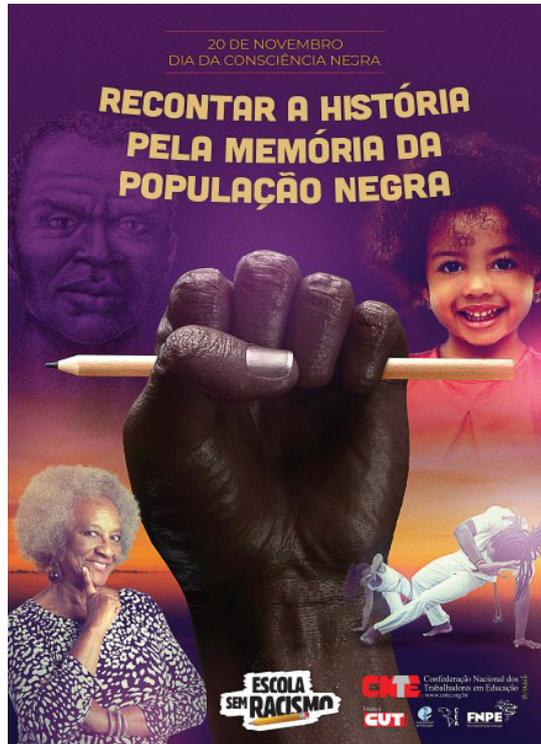
18

Le Lien N°213 - déc. 2022

L S'AGIT D'UNE VICTOIRE permise par l'engagement des mouvements sociaux, en particulier les syndicats, mais aussi par la participation massive des populations pauvres, notamment dans le Nordeste rural. Mais c'est aussi une victoire qui nécessite de changer le rapport de force, car les bolsonaristes ont tenté de tenir les rues : contrôles inopinés opérés par la police routière fédérale dans les régions « lulistes » le jour même des élections, blocages d'autoroutes par les patron-nes routier-es au lendemain des résultats, rassemblements devant les casernes de 24 États sur 27 pour demander l'intervention de l'armée, manifestation de 30 000 personnes dans la capitale Brasília... C'est dire que le contexte politique et social est difficile et que le bolsonarisme est bien installé dans le pays, comme le prouve la 1^{ere} place du Parti Libéral, tant au Sénat qu'à la Chambre des Député-es ou le nombre d'États dont les nouveaux-elles gouverneur-ses sont des allié-es du président battu. Symbole dramatique de la « bolsonarisation des esprits », l'attaque ce 25 novembre de deux écoles à Aracruz dans l'État d'Espírito Santo, provoquant trois décès et onze blessé-es, par un jeune de 16 ans portant un symbole nazi sur ses vêtements.

L'équipe de transition, dirigée par le futur vice-président, a pu commencer à travailler mais elle doit composer avec les décisions déjà prises par le gouvernement Bolsonaro et notamment le budget qui ne prévoit aucune dépense sociale. Tout l'enjeu aujourd'hui est d'avoir l'accord du

parlement pour amender celui-ci.



La « journée de la conscience noire » s'est déroulée le 20 novembre dernier. La CNTE (Confédération Nationale des travailleur/ses en Education, membre de la CUT) a choisi ce slogan pour sa campagne : « Re-raconter l'Histoire pour la mémoire de la population noire ». Elle rappelle que le Brésil a la population noire hors Afrique la plus importante au monde et que l'Histoire du Brésil doit aussi se redire à partir de la mémoire des noir.es vivant dans le pays et en insistant sur l'égalité que doit permettre une éducation publique de qualité.

Dans ce contexte, outre la dénonciation des mesures prises depuis le coup d'État qui a mené à la destitution de Dilma Roussef et durant la présidence Bolsonaro, les organisations syndicales de l'Éducation (CNTE affiliée à la CUT, Sinasefe affilié à la CSP Conlutas...) posent leurs revendications : l'augmentation de l'aide « Bolsa Familia » à destination des familles en vulnérabilité sociale et du salaire minimum ; un budget de l'Éducation qui permette de répondre aux investissements dans l'enseignement supérieur et la recherche, aux différents programmes à destination de l'enseignement basique, notamment sur l'alimentation scolaire, les transports, la connectivité... Voilà pour les mesures d'urgence.

Plus généralement, les organisationssyndicalesdel'Éducation réclament le retour et l'amélioration des programmes de formation des enseignant-es et des conseiller-es scolaires, des mesures d'action contre les inégalités régionales de financement des écoles, des mesures salariales... Enfin, elles réclament l'arrêt des partenariats entre écoles et réseaux d'enseignement avec des fondations et des entités à but lucratif, demandant que « les investissements publics soient dirigés vers l'éducation publique et la valorisation de ses professionnel.les¹ »

¹ Extrait d'un document remis par la CNTE (confédération nationale des travailleur/ses en éducation) au coordonnateur du groupe de travail Education de l'équipe de transition, le 22 novembre 2022.

LA CGT RÉAFFIRME SUR LE TERRAIN SON SOUTIEN À LA LUTTE DU PEUPLE PALESTINIEN !

Sous la conduite de Philippe Martinez, une délégation de la CGT composée notamment de Marie Buisson, membre de la CEC et secrétaire générale de la FERC et de Pierre Coutaz, responsable de secteur international de la confédération et membre de la FERC, s'est rendue en Palestine.

Pendant cinq jours, la délégation a enchaîné les rencontres et les visites pour mieux prendre la mesure des souffrances endurées par le peuple palestinien.

La visite de points de passage est extrêmement illustrative des brimades dont se rendent coupables quotidiennement les autorités israéliennes à l'encontre des travailleuses et travailleurs de Palestine devant se rendre de l'autre côté du mur de séparation. Déjà victimes du vol de leurs terres en raison de la scandaleuse politique de colonisation impunie internationalement, un nombre très important de Palestiniennes et de Palestiniens de Cisjordanie se retrouvent désormais sous la domination économique d'Israël qui leur inflige tous les jours des heures d'attente aux postes de contrôle avant de les exploiter honteusement, sans droits sociaux ni syndicaux.

La CGT est par ailleurs retournée à Bilin où elle s'était déjà rendue en 2013. Une occasion de constater l'effroyable progression de la colonisation autour d'un village qui pourtant est parvenu, au terme d'une résistance civile exemplaire, à protéger une partie de ses terres. Face à cet intolérable morcellement



territorial de la Palestine, le silence des gouvernements occidentaux et en particulier de la France n'en est que plus complice. La différence de traitement est criante quand on compare aux sanctions que la communauté internationale a été capable de prendre face à la Russie agresseuse dans la guerre en Ukraine.

Plusieurs rencontres ont également ponctué l'agenda de la délégation :

- avec les responsables du bureau de l'OIT à Ramallah à l'occasion d'une formation de femmes militantes syndicales défendant la mise en œuvre dans le pays de la convention 190 de l'OIT contre les violences sexistes et sexuelles sur le lieu de travail,

- avec le ministre palestinien du travail,

- des visites de sections syndicales d'entreprises et un passage sur la tombe de Yasser Arafat ont permis de compléter utilement ce tableau d'ensemble.

La délégation s'est ensuite rendue à Bethleem et à Jérusalem-Est pour rencontrer des syndicalistes.

Une rencontre avec M. René Troccaz, consul général de France à

Jérusalem a permis d'échanger sur les actions qui doivent être conduites urgemment afin de permettre la reconnaissance pleine et entière de l'État de Palestine. Après l'élection d'un représentant palestinien sur la liste des travailleur-ses au Conseil d'Administration du Bureau International du Travail, obtenue par la CSI avec le soutien très actif de la CGT, il est aujourd'hui grand temps que la Palestine elle-même devienne membre de l'OIT. M. le consul a également informé la délégation des destructions de maisons et déplacements de populations dont sont victimes les Palestiniennes dans les quartiers Est de Jérusalem. La situation de Salah Hamouri a également été évoquée.

La dernière journée de présence de la délégation a été consacrée à une série de rendez-vous à Tel Aviv avec les rares représentant-es encore sur place du camp de la paix.

Pour rappel, les dernières élections législatives en Israël ont permis le retour de Benjamin Netanyahu et donc la constitution d'un gouvernement de droite et d'extrême droite comme jamais vu, ce qui n'augure rien de bon pour les mois à venir.

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

CONFÉRENCE NATIONALE UFR FERC CGT 14 AU 17 NOVEMBRE 2022

LA CONFÉRENCE DE L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ·ES S'EST TENUE SUR TROIS JOURS À MONTREUIL.

>> 15 novembre, en présence de Daniel Jorge pour le Bureau fédéral de la Ferc

Ouverture de la Conférence Nationale (Sylvette Chevalier).

- Adoption du règlement intérieur de la conférence et du déroulement des travaux.
- Élection du bureau de la Conférence et des 3 commissions de la Conférence : mandats ; candidatures ; orientation.
- Hommage aux camarades de la CE disparu·es : Catherine Lefebvre, Alain Barbier, Alain Lemarchand. Discours d'ouverture (Philippe Bouyries).

DISCUSSION GÉNÉRALE

Sur la guerre en Ukraine et ses conséquences : augmentation des budgets d'armement et baisse des budgets santé en particulier. Toutes les populations sont victimes de la guerre. Paix immédiate. Guerre sociale menée par Macron. Inflation. Les retraité·es appauvri·es, les pensions de retraite décrochées des salaires et du coût de la vie.

>> 16 novembre, en présence d'Alain Laporte pour l'UCR

Rapport de la commission des mandats / 29 délégué·es, 19 délibératif·ves, 10 consultatif·ves dont 14 femmes et 15 hommes.

POURSUITE DU DÉBAT GÉNÉRAL

Les services publics attaqués, en particulier les hôpitaux. Le filtrage des malades faute de place. La contre-réforme des lycées professionnels au profit de l'apprentissage sous la coupe du patronat.

Alain Laporte note que notre UFR gagne des adhérent·es et que la moyenne des cotisations y est la plus élevée de l'UCR. Il trouve nos



débats enrichissants. Il pointe le lien salaire-pension de retraite acté par la cotisation.

DÉBAT « REVENDICATIONS ET ENVIRONNEMENT » introduit par Danielle Muller et Jean Mennecier.

Discussion sur l'accès aux transports publics, gratuité, qui paie ?

La CGT devrait publier à nouveau son indice des prix. Militarisation de la jeunesse, SNU.

Sur l'énergie : avis divergents sur le nucléaire, sur « Plus jamais ça ».

VOTE : le rapport d'activité de la CE sortante est approuvé par les délégué·es délibératif·ves : 16 pour, 0 contre et 2 abstentions.

Pendant la discussion, un moment d'émotion : une liaison téléphonique est établie avec Alice Bernet, heureuse de pouvoir échanger quelques mots avec les camarades et qui souhaite plein succès à la conférence. « Merci Alice pour le travail accompli et bonne santé à toi ! »

ORIENTATION

La commission amendements s'est réunie pour examiner les amendements reçus, très peu, et présente ses préconisations qui sont adoptées.

DISCUSSION

Économie de guerre versus revendications.

Quelles revendications particulières à nos secteurs après le passage à la retraite ?

VOTE : le document d'orientation est approuvé par les délégué·es délibératif·ves : 18 pour, 0 contre et 1

abstention.

ÉLECTION DE LA CE

Rapport de la commission des candidatures : 24 candidatures.

Sur 24, 12 nouvelles. Toutes retenues.

La nouvelle CE est élue à l'unanimité : 11 femmes et 13 hommes.

11 Educ, 7 FercSup, 4 SNTRS, 2 INRAE, 1 AFPA.

Michèle Douville nous informe de la réalisation d'une plaque à poser sur la tombe d'Alain Barbier (financée par la Ferc).

Soirée fraternelle, apéro et repas organisés par Michèle Douville, que l'assemblée remercie chaleureusement.

>> 17 novembre, en présence de Chantal Pichot pour le Bureau fédéral de la Ferc

La CE se réunit, discute de l'organisation, de la composition du bureau et du secrétariat.

Le bureau de 8 membres est élu ainsi que le secrétaire général, Michel Manauta et deux secrétaires généraux·les adjoint·es Mitra Kafai et Jean-Pierre Fitoussi.

Une lettre aux sénateur·trices leur demandant de voter pour le projet de loi portant réhabilitation collective des fusillé·es pour l'exemple de la Première guerre mondiale est adoptée à l'unanimité.

Allocution de clôture pas Mitra Kafai.

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

CONFÉRENCE NATIONALE UFR FERC CGT 14 AU 17 NOVEMBRE 2022

Document « orientation-revendication » - Adopté

Septembre 2019 nous analysons dans notre précédent document d'orientation les conséquences de la crise mondiale du capitalisme : guerres commerciales et de pillage des ressources, famine et malnutrition pour près d'un milliard et demi d'êtres humains. Une production entièrement soumise au profit avec un saccage sans précédent de l'environnement. Une privatisation ou destruction des services publics hôpitaux et transports. Une liquidation des acquis sociaux, code du travail, conventions collectives, statut des fonctionnaires, CDI, ouvrant sur une ubérisation généralisée. Une Sécurité étatisée et réduite à une couverture minimum financée principalement par l'impôt, ouvrant la voie aux assurances privées et aux fonds de pension et la fin des régimes de retraite. Oui mais autant de plans qui provoquent combats et résistance.

Rien à redire à cette analyse...

Et depuis deux mois la guerre a éclaté, déclenchée par Poutine dont les troupes ont envahi l'Ukraine. Bombes, destructions, milliers de mort-es !

Voir la déclaration de notre CE en substance : *Arrêt immédiat de la guerre. Notre solidarité au peuple ukrainien victime des dévastations. Solidarité au peuple russe qui manifeste bravant la répression. Condamnation ferme de cet acte de guerre décidé par Poutine. L'OTAN, l'Union européenne et les USA portent une lourde responsabilité dans l'escalade guerrière. 4 millions d'Ukrainien-nes sur les routes de l'exil, mais nous n'oublions pas ces centaines de milliers de réfugié-es du Moyen-Orient, d'Afrique fuyant les guerres ... Nous exigeons du gouvernement l'accueil de tou-t-es les réfugié-es sans considération de leur origine, couleur de peau ou religion !*



Depuis ces 3 ans, la résistance n'a pas cessé. Mouvement des Gilets jaunes contre les hausses des carburants, celui syndical contre notamment la réforme des retraites. Mais avec une répression sauvage dictée par Castaner puis Darmanin. Éborgnements, mains arrachées, gazage et passage systématique des manifestations. Le cortège CGT en tête le 1^{er} mai 2019 sauvagement agressé...

**NON À LA RÉPRESSION !
RESPECT DES LIBERTÉS
DÉMOCRATIQUES !**

Rappelons cette grande pandémie du Covid qui nous a envahi-es pendant deux ans et endeillé des milliers de familles.

Mais mettant à nu l'impéritie du gouvernement, sa gestion catastrophique en matière de masques et de protections, une recherche scientifique asséchée financièrement depuis des années ...

Des salarié-es entassé-es quotidiennement dans les transports,

un service hospitalier national démantelé par des décennies de restrictions budgétaires entraînant fermeture massive de lits (plus de 100 000 dans les 3 derniers quinquennats), des services d'urgence, de réanimation et manque des respirateurs... Un personnel soignant en sous-effectif criant, aux conséquences dramatiques sur les vieilles gens des EPHAD, confinées, limitation des visites et interdiction d'être soigné-es à l'hôpital.

Sous couvert de la gravité de cette pandémie, état d'urgence, couvre-feu national, confinement généralisé se sont succédés réunions, rassemblements et manifestations interdit-es. Lois et décrets promulgués : fichage des syndicalistes et cette loi du 24 août 2021 dite « Contre les séparatismes » qui stigmatise honteusement une partie de la population... Toutes choses qui « " ont subverti " en profondeur l'Etat de droit ».

Enfin, notre réflexion devra intégrer la crise environnementale en termes de revendications.

.../...

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

CONFÉRENCE NATIONALE UFR FERC CGT 14 AU 17 NOVEMBRE 2022

Document « orientation-revendication » - Adopté



.../...

Et pourtant, dans ce contexte difficile, travailleur·ses, jeunes, retraité·es ont résisté, ont manifesté leurs revendications.

Le gouvernement de Macron ne renonce pas à sa « réforme » des retraites, malgré les mobilisations ouvrières et syndicales, malgré la crise ouverte suite aux élections législatives. Il ne renonce pas à reculer l'âge légal à 65 ans, à liquider les régimes spéciaux, à baisser le taux de remplacement.

Les dépenses incompressibles (énergie, alimentation, loyers) qui étranglent les petites pensions s'envolaient déjà avant la guerre en Ukraine.

Tandis que les budgets militaires sur toute l'Europe passent à 2 % du PIB sur injonction de Biden, salaires, pensions, sont bloqué·es. Jusqu'au RSA conditionné à 15 ou 20 heures de travail hebdomadaire gratuit.

La réforme des retraites revient : Macron annonce 65 ans pour l'âge de départ, la suppression de tous les régimes particuliers. Et leur projet « grande Sécu », s'inscrivait dans une volonté de fiscalisation généralisée de notre Sécurité sociale.

De plus la 5^e branche annoncée par Macron, extérieure à la Sécu et financée par les retraité·es elles et eux-mêmes les isole des salarié·es actif·ves. Les retraité·es sont partie intégrante de la société, y jouent un rôle évident, refusent d'en être marginalisé·es, traité·es à part. Non à la 5^e branche, abrogation de la CNSA !

En outre nous exigeons que toute démarche administrative soit possible à tous ceux et toutes celles qui n'ont pas d'accès à Internet. Que des alternatives au tout numérique soient une obligation pour tous les services. **Défense et reconquête de tous les services publics avec leurs implantations locales sur l'ensemble du territoire.**

Notre UFR n'acceptera pas qu'au nom d'augmentation des budgets militaires, nous abandonnions nos revendications

1°) Non à la paupérisation.

Blocage des prix. Hausse des salaires et des pensions compensant l'inflation.

Débloquer le point d'indice des fonctionnaires. SMIC à 2000 € brut et échelle mobile des salaires.

Indexation des pensions de retraite sur les salaires.

Revalorisation des pensions et retraites. Rattrapage de la baisse de 20 % subie ces 20 dernières années.

Maintien des retraites par répartition. Départ à 60 ans. Maintien des 42 régimes particuliers, et notamment du code des pensions, de l'IRCANTEC, de la CNRACL.

2°) Non à la fiscalisation de la Sécu.

Non au RDS qui financiarise la « dette » de la Sécu par des emprunts ruineux aux banques, non à la CSG, impôt en augmentation permanente qui saigne en particulier les retraité·es.

Pour le 100 % Sécurité sociale fondé exclusivement sur les cotisations (salariales et dites « patronales »).

Encore une fois, l'argent de la Sécu,

de l'AGIRC-ARRCO, de la CNRACL, de l'IRCANTEC appartient aux salarié·es pas à l'État, il est à nous !



Arrêt des exonérations patronales.

3°) Reconstruction d'un réseau de médecin·es de ville et d'hôpitaux publics accessibles à tou·tes munis de tous les services et personnels et répondant à la demande sanitaire de la population.

Plus précisément pour les personnes âgées, nous reprenons à notre compte les revendications de l'UCR : mise en place d'un grand service public d'accueil des personnes en perte d'autonomie.

Prise en charge financière de l'autonomie par la branche maladie de la Sécurité sociale.

Création d'EHPAD et de RPA (résidences pour personnes âgées) en nombre.

Création de 200 000 emplois dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à l'autonomie, pour garantir toute qualité d'hébergement, de soins.

Aucun EHPAD régi selon la loi du profit.

4°) Respect des libertés démocratiques, abandon des lois liberticides et autres états d'urgence.

Droit imprescriptible de manifestation, de réunion.

Interdiction des passages-gazages et des LBD.

RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

CONFÉRENCE NATIONALE UFR FERC CGT 14 AU 17 NOVEMBRE 2022

Les instances de l'UFR

NOUVELLE CE (24 MEMBRES)

Bariaud Alain - CGT Éduc
Bégué Marc - Ferc Sup
Bourrasseau Annick - AFPA
Bouteau Christian - CGT Éduc
Bouyries Philippe - SNTRS
Chevalier Sylvette - Ferc Sup
Di Giovanni Nelly - CGT Éduc
Duverne Danielle - FercSup
Emeyriat Janine - CGT Éduc
Fitoussi Jean Pierre - SNTRS
Kafaï Mitra - Ferc Sup
Manauta Michel - CGT Éduc
Mennecier Jean - Ferc Sup
Milaguet Jacky - CGT Éduc
Pierre Michel - SNTRS
Pomerance Martine - SNTRS
Salazar-Martin Jacqueline - CGT Éduc
Salm Martine - FercSup
Sarlandie Bernard - CGT Éduc
Serbit Patrick - CGT Éduc
Shao Esmeralda - INRAE
Wajs Luc - FercSup
Weingaertner Denise - CGT Éduc
Widiez Jean-Luc - INRAE

BUREAU (8 MEMBRES)

Bourrasseau Annick
Bouyries Philippe
Fitoussi Jean Pierre
Kafaï Mitra
Manauta Michel
Mennecier Jean
Serbit Patrick
Wajs Luc

SECRÉTARIAT (3 MEMBRES)

Secrétaire général Michel Manauta
Secrétaire générale adjointe Mitra Kafaï
Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Fitoussi



GROUPES DE TRAVAIL DE L'UFR

Les groupes de travail sont ouverts à tout·es adhérent·es, membre ou non de la CE. Ils se réunissent en principe la veille des CE, à 14 h à Montreuil. Le groupe « revendication » s'est réuni régulièrement et continuera. La CE décidera du sort du groupe « communication » qui n'a pas réellement fonctionné et de la mise en place d'autres groupes éventuellement.

53^{ÈME} CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Il y aura trois délégué·es retraité·es de la FERC, désigné·es par leur syndicat : Arlette Jean (CGT Éduc 38) et Bernard Sarlandie (CGT Éduc 33) de la CE, ainsi que Gérard Birebent (SNTRS 91).



10 conseils pour arrêter de fumer

En tant que premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV fait de la prévention santé une priorité et accompagne le CSE, les organisations syndicales et les salariés pour lutter contre les addictions. Dans ce cadre, nous vous proposons des conseils pour organiser au mieux l'arrêt du tabac.

Parce qu'en France le tabac est la première cause évitable de mortalité et qu'il est responsable de près d'un décès sur huit, la lutte contre le tabagisme est une priorité des pouvoirs publics. Le Groupe VYV, en tant que partenaire d'Addict'aide, soutient les actions pour lutter contre l'addiction au tabac.

10 conseils pratiques pour mieux organiser l'arrêt de la cigarette

1. Encadrez sur votre calendrier le jour choisi pour l'arrêt. Le jour choisi ne doit pas être redouté mais espéré.
2. Communiquez autour de vous afin de préparer votre entourage en douceur. Supporter un fumeur en sevrage n'est pas toujours facile.
3. Programmez un premier rendez-vous avec votre médecin traitant ou tabacologue dans les jours qui précèdent le jour choisi afin d'être prêt le jour J.
4. Imaginez tous les bienfaits physiques que vous allez ressentir dans les premiers jours de l'arrêt.
5. Projetez-vous à court et à long terme après l'arrêt afin d'imaginer votre vie de non-fumeur.
6. Faites le calcul des économies réalisées et faites des projets à court et à long terme pour leur utilisation.
7. Avant d'arrêter, prenez conscience de tous les moments où vos envies de cigarettes sont les plus fortes en les notant. Bien les connaître et envisager les alternatives qui vous conviennent va vous permettre de mieux résister à vos envies et d'éviter les situations « à risque ».
8. Bougez plus ou mettez-vous tout doucement au sport, afin de faciliter le sevrage et de préparer progressivement votre organisme à l'effort physique.
9. Limitez déjà votre consommation d'aliments riches en graisses (plats en sauce, frites, viandes rouges, produits lactés, charcuteries...) ou en sucres rapides (pâtisserie, sodas, bonbons, barres chocolatées...) afin de vous habituer à la limitation calorique nécessaire pour maintenir un poids stable.
10. Contactez un service d'aide et d'accompagnement, par téléphone ou via les réseaux sociaux.

 Pour plus d'information, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr

> Plus de
75 000
décès par an
liés au tabac

> **1,9 million**
de Français
ont arrêté de fumer
entre 2014 et 2019

> **3 Français**
sur 10
déclarent fumer
(de 18-75 ans)

Chiffres de Santé publique France
2019-2020



GROUPE
vyv